



**Réunions du
Comité Central d'Entreprise
Des 5 et 6 avril 2018
LA CGT VOUS INFORME**

**ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

Tréville, le 7 avril 2018

PTL 4 (Combien de salariés encore à Pôle Emploi ?)

PSE APPROS ET CARISTES (suite),

TOUCHE PAS A MON 8 MAI

BUDGET ET INTERESSEMENT 2018 INGERABLES

PTL 4 la sentence est tombée

4 bases « sauvées », 2 bases condamnées

Le Directeur Général a donc officialisé l'acquisition (sans grande surprise) de 4 terrains en vue de la construction d'une nouvelle série de bases mixtes et centrale. A savoir :

- Le remplacement des 2 bases de **Loriol** et **Pierrelatte** (Drôme) par deux nouvelles bases : la première sera construite à **Donzère**, reprenant les activités sec et frais de Pierrelatte et Loriol.
- La seconde sera construite à **Loriol** reprenant l'activité de la base centrale prestée située actuellement à Miramas.
- Les bases de **Rocheftort sur Nenon** (Jura) et **St Dié des Vosges** seront remplacées par une base mixte à **Rocheftort**, condamnant les salariés de St Dié à plus de 200 kms
- Les bases de **Roulet** (Charentes) et **Gournay** (2 Sèvres) seront remplacées par une nouvelle base mixte à **Roulet** condamnant les salariés de Gournay à près de 100 kms.

La procédure d'information consultation des élus devrait débuter avant la fin de l'année 2018 avec sans doute un nouveau PSE. La direction n'a pour l'instant pas donné plus d'informations sur les impacts sociaux ni si l'une (ou plusieurs) de ces nouvelles bases mixtes serait ou non automatisée, ni si la base centrale de Loriol serait prestée ou pas.



Même si les bases de Rocheftort, Pierrelatte, Roulet et Loriol semblent sauvées (tout n'est pas réglé), il n'en va pas de même pour les salariés de **Gournay** et **St Dié** qui vont sans doute quasiment tous **perdre leur emploi**, On se souvient des drames humains vécus il y a peu par les salariés de Lectoure et en ce moment à Magny et Avermes ... C'est inacceptable

L'ouverture de ces quatre bases est annoncée pour fin 2021.

Cette nouvelle pressentie depuis quelques temps par les élus et attendues par les salariés des 6 établissements concernés met fin à un long et stressant suspens.

La CGT redemande que la cartographie complète soit présentée et que toutes les bases à venir ne soient ni automatisées ni prestées afin de maintenir le maximum d'emplois. Il ne reste désormais plus que les bases mixtes du Grand-Est et autour de Paris à connaître.

PSE appros et flux

Le CCE a voté une déclaration (voire affichage) proposant à la direction des options pour reprendre le dialogue suite à la non homologation de la Direccte. La CGT a rappelé ses incontournables, à savoir :

- le dimensionnement précis des caristes impactés
- les mesures du PSE au moins équivalentes à celles du PTL

Auxquels, bien sûr, se rajoutent :

- **Les causes économiques justifiant ce plan**

La direction a de nouveau laissé sous-entendre que si ce PSE ne « passait » définitivement pas auprès de la Direccte, les salariés de Noyant se retrouveraient sans solution, ses volumes étant destinés à aller à Bourges et Rouillet. Le CCE n'est pas dupe de cette tentative de culpabilisation mais le secrétaire a bien rappelé à la direction que c'est elle seule qui est responsable de la non homologation. Avec un plan inattaquable, la Direccte aurait validé. D'autre part, pour le CCE, les 126 caristes des bases frais n'ont pas à être opposés au sauvetage de l'emploi de Noyant, comme la direction tente de le faire ...



BUDGET 2018 et intéressement

Le rapport du cabinet Sécafi a mis en évidence l'impossibilité d'avoir un budget sérieux cette année avec 5 fermetures et ouvertures de bases dont personne (et surtout pas la direction) ne peut connaître le cout colis. On constate à nouveau des retards dans les dates d'ouverture pour des malfaçons et donc un impact sur plusieurs établissements qui verront leur activité prolongée.

La CGT a clairement dit que pour elle, il n'y aurait pas d'intéressement négociable l'an prochain sur un budget dicté par la seule direction qui navigue complètement à vue.

LA CGT réaffirme sa demande d'un quatorzième mois.

Force est de constater qu'à la moitié du développement du PTL, le cout colis sera, en 2018, le plus élevé jamais connu. **Le surcout sera en 2018 de 34 millions d'€, l'équivalent de 10 ans des NAO 2018** (nos 1.2% représentant environ 3 millions d'€). De l'argent il y en a... quand il s'agit de supprimer des emplois.

8 MAI

Le CCE a également longuement débattu sur le sujet du travail du 8 mai et voté une déclaration indiquant à la direction qu'il n'était pas question d'accepter toute obligation de travailler un jour férié, chose jamais vue à ITM LAI. La direction a dit entendre la revendication unanime des élus et promis de revenir avec une réponse...

La CGT n'a pas hésité à prévenir qu'une grève débutant le 8 mai au matin ne se terminerait pas forcément le 8 mai au soir.



Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>